



LE QUARTIER DU BAC

POUR DEBLAYER,
CLICHY INNOVE
AVEC UN TÉLÉPHÉRIQUE
À GRAVATS



Février 2019





objectifs

LES OBJECTIFS DU PROJET URBAIN

- **Désenclaver** le quartier
- **Développer** des programmes immobiliers à vocation résidentielle et économique
- **Réaliser** des équipements publics pour soutenir le développement social et culturel
- **Créer** un environnement porteur d'une meilleure qualité de vie urbaine
- **Résorber** l'habitat privé dégradé

LES CHIFFRES CLÉS

- > 5 ha pour un parc urbain
- > environ 1 000 nouveaux logements
- > 4 000 m² de commerces
- > 66 000 m² de bureaux
- > 12 900 m² à vocation industrielle
- > 4 000 m² pour un hôtel
- > 4 équipements publics







Le site « du plateau »

Ce terrain de l'ancienne usine à gaz de la Ville, représente 20 000 m² actuellement occupés par divers bâtiments aujourd'hui vides.

Pour réaliser le programme de bureaux de plus de 45 000 m², il faut d'une part démolir les constructions existantes et d'autre part effectuer le terrassement du site sur une hauteur de 8 m.

En effet, situé à 6 m au-dessus du niveau de la rue Pierre Bérégovoy, il s'agit de le ramener à hauteur de rue et de creuser 2 m supplémentaires pour réaliser les fondations des futurs bâtiments.



Un important programme immobilier de bureaux

conçu par ECDM Architectes, réalisé par Redman et développé par Axa IM Real Assets





Un système d'évacuation des terres

Rémy Muzeau, maire de Clichy, **soucieux du bien-être des habitants et des salariés**, ne souhaitait pas l'évacuation des terres par voie routière : il aurait fallu une rotation de 80 camions par jour !

Une solution innovante a donc été retenue par CITALLIOS, l'aménageur.

Les gravats seront évacués par voie fluviale grâce à la mise en œuvre d'une installation temporaire de **transport par câble aérien**, sur une durée prévisionnelle de 17 mois, reliant le chantier aux péniches stationnées sur les berges de la Seine le long du quai de Clichy.

C'est ainsi environ 200 tonnes de terres par heure qui seront évacuées par voie fluviale : une première en France !





Schéma prévisionnel (non contractuel), S'Pace Architecture, avril 2018





Vue de la rue Pierre Bérégovoy



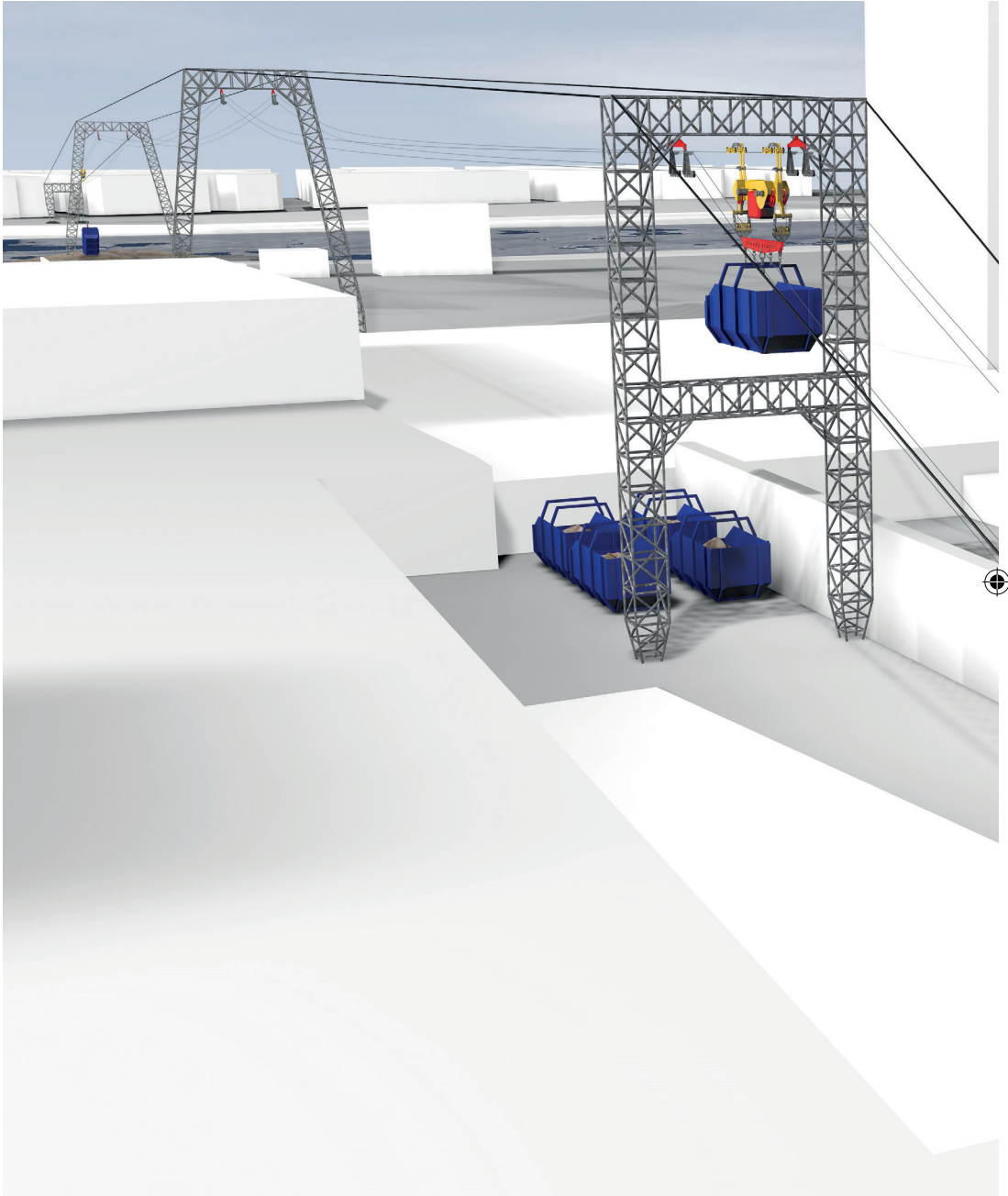
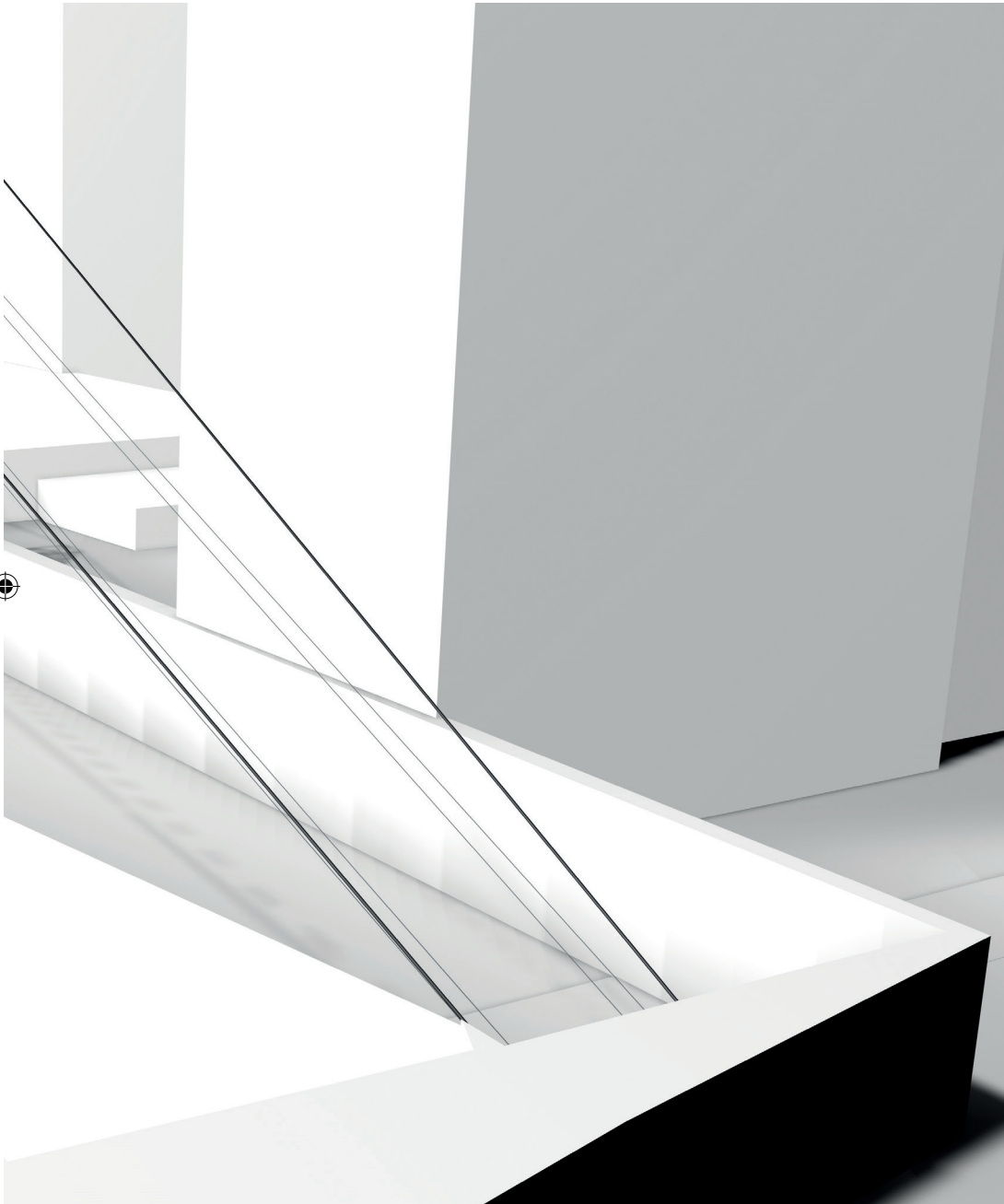


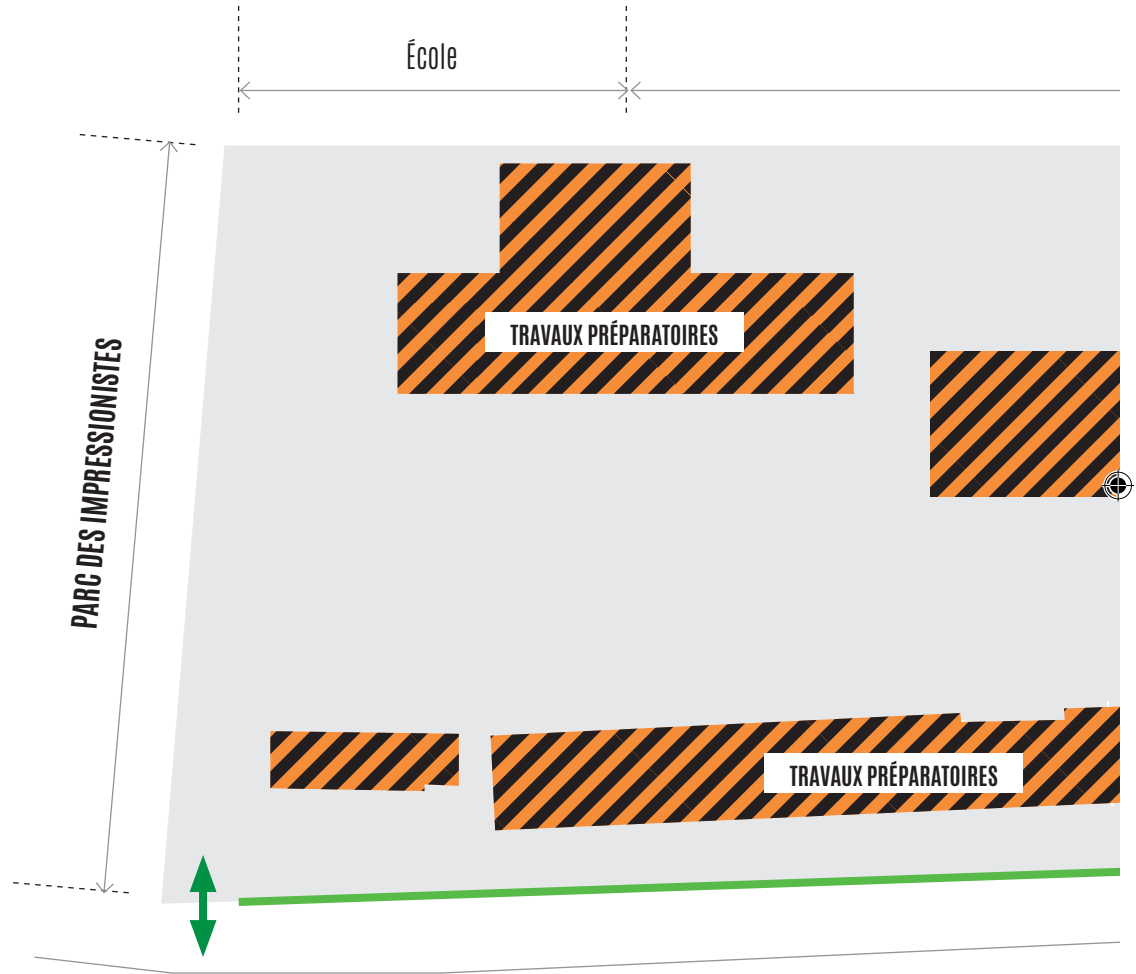
Schéma prévisionnel (non contractuel), S'Pace Architecture, avril 2018





Vue de la rue Pierre Bérégovoy





 Démolitions

 Terrassements

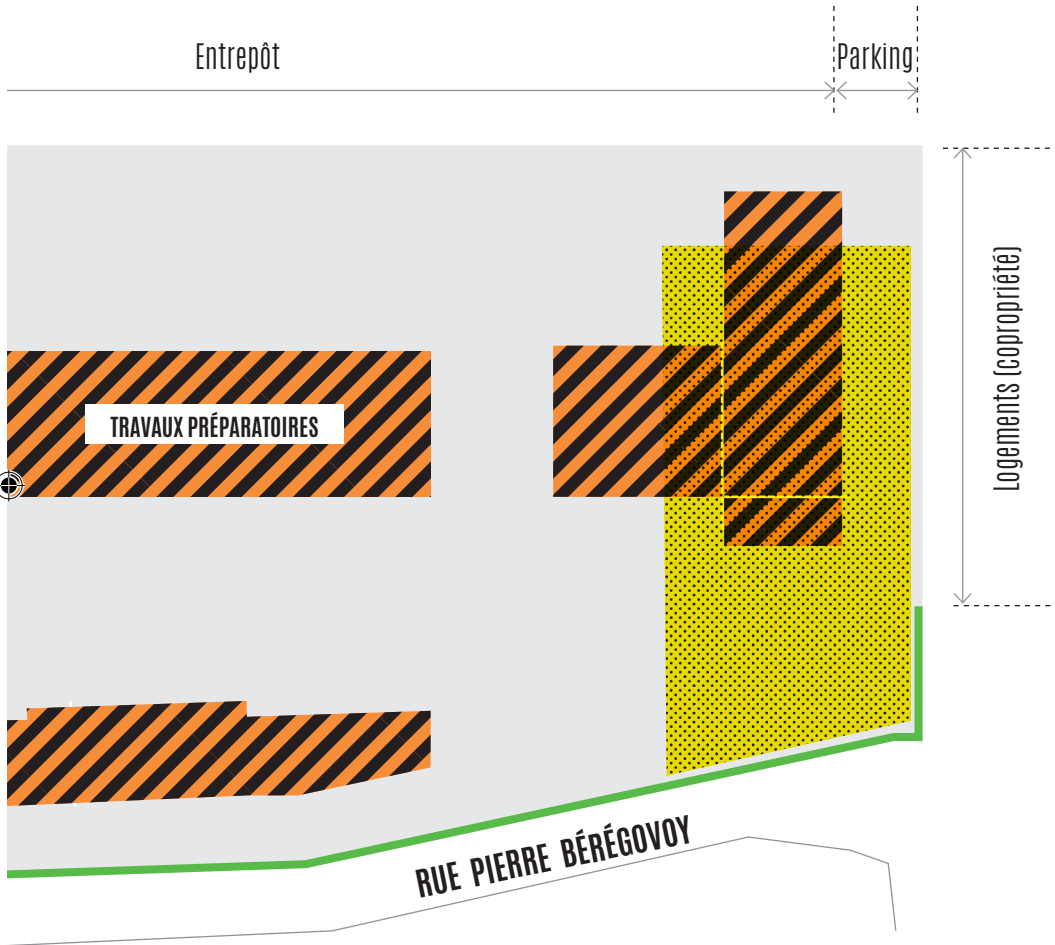
 Clôture

 Accès véhicules





Première phase : travaux préparatoires au montage du téléphérique





Un chantier respectueux de l'environnement

- Recours au **transport fluvial** pour l'évacuation des déblais, un mode alternatif qui **réduit les nuisances** pour les riverains et l'environnement (congestion routière, pollution atmosphérique, bruit...)
- Utilisation **minimum des camions** nécessaire pour les déblais issus notamment des démolitions, pour l'installation de la plateforme du téléphérique
- **Lutte contre les émanations de poussière** : lave roue des camions, brumisateur et arrosage manuel des zones de déconstruction avec la prise en compte du vent, arrêt des travaux par vents forts
- **Limitation des nuisances sonores** : contrôle par sonomètre pour vérifier que les seuils réglementaires sont respectés
- **Remise en état des voiries avoisinantes**

De plus, le site sera gardienné, même en dehors des heures de travaux et CITALLIOS s'engage à faire respecter la charte de **chantier faibles nuisances**

